RAVAS

L'illustration présente la version standard
(Elle peut varier en fonction de la version utilisée)

II 3 G Ex ic IIB T6 Gc

II 3 D Ex ic IIIC T85°C Dc

RPW-2100-ZONE 2

MANUEL D'UTILISATION

Déclaration de conformité CE (conformément à la directive 94/9/CE)

Nous, **electromach b.v., Jan Tinbergenstraat 193, 7559 SP Hengelo**

déclarons que le produit

transpalette manuel "RPW-2100-Zone 2" avec système de pesage

auquel la présente déclaration a trait, convient pour l'environnement suivant.

II 3 G Ex ic IIB T6 Gc

II 3 D Ex ic IIIC T85°C Dc

Selon **EN 60079-0 : 2009**
EN 60079-11 : 2012
EN 1755 : 2000 + A1 : 2009

La présente déclaration est basée sur ce qui suit :

Selon la Directive ATEX 5.2.1, le transpalette manuel est facilement reconnu comme un produit. C'est pourquoi il n'entre pas dans le rayon d'action de la Directive 94/9/CE.

La batterie est montée dans le système et peut uniquement être rechargée en dehors de la zone dangereuse, conformément à EN 60079-15.

Nom de l'entreprise :

electromach bv
Membre du Groupe R.STAHL Technology

Signature :

C.L.L. Cameron
Responsable qualité

Hengelo, le 21/03/2013